

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

D7. Durée de la formation jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire II

Ces dernières années, la proportion de jeunes avec un parcours linéaire (sans redoublement, ni réorientation, ni interruption depuis la fin du secondaire I) jusqu'au diplôme a augmenté. Plus de 7 jeunes sur 10 provenant du secondaire I ont obtenu leur diplôme secondaire II en 2021 en prenant au maximum un an de plus que la durée théorique : 52% l'ont obtenu dans le délai théorique (vs 46% en 2019) et 21% avec une année de retard (vs 24% en 2019). Le certificat de maturité gymnasiale est obtenu en moyenne en 4,2 ans (soit quasiment la durée théorique). En revanche pour l'AFP, il s'écoule en moyenne 4,8 ans depuis la sortie du secondaire I (au lieu des 2 années théoriques), la population concernée ayant souvent connu des interruptions de formation. Des dispositifs permettent de maintenir les jeunes dans le système de formation (en lien avec l'objectif de la CDIP de « faire en sorte que 95% des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du secondaire II »), mais la contrepartie est un allongement du temps nécessaire pour arriver jusqu'au diplôme.

L'obtention d'un titre de niveau secondaire II est la condition minimale pour espérer une insertion professionnelle et sociale de qualité. Ce constat est d'autant plus vrai dans le canton de Genève qui connaît un marché du travail fortement concurrentiel et exigeant en termes de qualification. Au niveau politique, on relèvera la volonté d'amener le plus grand nombre de jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification de niveau secondaire II avec, d'une part, l'objectif de la CDIP qui vise à « faire en sorte que 95% des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du secondaire II » et, d'autre part, la mise en place de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18). En parallèle, le canton de Genève développe des programmes de lutte contre le décrochage scolaire (CAP Formations p. ex.) ainsi que des formations pré-qualifiantes qui accueillent des jeunes ne pouvant entrer directement à la sortie du secondaire I dans une filière certifiante du secondaire II. L'ensemble de ces dispositifs permet de maintenir les jeunes dans le système de formation et de les préparer à entrer dans une formation certifiante, mais implique en contrepartie un allongement du temps nécessaire pour arriver jusqu'au diplôme.

L'analyse des parcours après la scolarité obligatoire montre que la durée effective de formation jusqu'à l'obtention d'une certification secondaire II est souvent plus longue que la durée théorique, en particulier pour la formation professionnelle duale. Il faut toutefois souligner que cette analyse prend en compte l'ensemble des certifications, qu'il s'agisse d'une première ou d'une deuxième certification de niveau secondaire II. Ainsi, si le CFC dual est obtenu tardivement après la sortie du secondaire I, c'est très souvent lié au fait que les jeunes ont suivi d'autres formations au préalable (structure pré-qualifiante, École de culture générale [ECG] ou Collège).

L'écart entre la durée effective et théorique varie de 2 mois à plus de 4 ans selon le diplôme secondaire II

Théoriquement, sans retard au cours de la formation (redoublement et/ou réorientation), une certification secondaire II s'obtient en 2, 3 ou 4 ans après la sortie du secondaire I. Le parcours jusqu'à l'obtention d'un titre de niveau secondaire II n'est cependant pas toujours un long fleuve tranquille. Aussi bien à Genève que dans le reste de la Suisse, les passages par des structures pré-qualifiantes, les réorientations, les redoublements, les interruptions de formation sont autant d'événements qui peuvent venir ponctuer les carrières scolaires des jeunes. La durée s'écoulant entre la fin du secondaire I et l'obtention d'un titre de niveau secondaire II varie selon la formation certifiante entreprise, mais aussi selon les aléas du parcours de formation des jeunes (voir Rastoldo et Mouad, 2015).

D7.a Durée théorique et durée moyenne jusqu'à l'obtention d'une certification⁽¹⁾ de niveau secondaire II, selon le diplôme, volées 2019 à 2021

| Diplôme obtenu | Durée théorique | Durée moyenne (en années) depuis la fin de l'école obligatoire ⁽²⁾ | | | | | Écart par rapport à la durée théorique (en mois) ⁽³⁾ | | | | |
|--------------------------------|-----------------|---|------|------|-----------|---------|---|---------|---------|-----------|----------|
| | | 2019 | 2020 | 2021 | Variation | | 2019 | 2020 | 2021 | Variation | |
| | | | | | 2019-21 | 2020-21 | | | | 2019-21 | 2020-21 |
| Maturité gymnasiale | 4 ans | 4.3 | 4.2 | 4.2 | -0.1 | 0.0 | 4 mois | 3 mois | 2 mois | -1 mois | 0 mois |
| Certificat de culture générale | 3 ans | 3.8 | 3.7 | 3.7 | -0.1 | -0.1 | 11 mois | 9 mois | 8 mois | -2 mois | -1 mois |
| CFC dual | 4 ans | 7.7 | 7.7 | 7.5 | -0.2 | -0.2 | 37 mois | 45 mois | 42 mois | -3 mois | -3 mois |
| CFC plein temps | 4 ans | 4.9 | 5.0 | 4.8 | -0.1 | -0.3 | 14 mois | 12 mois | 9 mois | -2 mois | -3 mois |
| CFC dual | 3 ans | 7.5 | 7.6 | 7.6 | +0.1 | +0.1 | 50 mois | 55 mois | 56 mois | +2 mois | +1 mois |
| CFC plein temps | 3 ans | 4.2 | 4.1 | 4.2 | 0.0 | 0.0 | 18 mois | 13 mois | 14 mois | 0 mois | +1 mois |
| AFP | 2 ans | 5.0 | 5.9 | 4.8 | -0.3 | -1.1 | 43 mois | 47 mois | 33 mois | -3 mois | -14 mois |

N.B. Le périmètre des données ne prend en compte que les élèves qui sortent du secondaire I (public et privé). Les formations pour adultes (Collège, École de culture générale et CFC) ne sont pas prises en compte. Les données relatives aux personnes diplômées en 2014, 2017 et 2018 sont disponibles dans le classeur Excel sur la page des [Repères et indicateurs statistiques \(RIS\)](#).

⁽¹⁾ Obtenue en première ou deuxième certification.

⁽²⁾ Durée s'écoulant entre la fin de l'école obligatoire et l'obtention du diplôme, en années et dixièmes d'année : 4.3 ans équivalent à 4 ans et 4 mois (3/10^e d'année).

⁽³⁾ L'écart à la durée théorique en mois est arrondi à l'entier. Ainsi dans le cas de la maturité gymnasiale, l'écart à la durée théorique est de 3,6 mois (arrondi à 4 mois) en 2019, et de 2,4 mois (arrondi à 2 mois) en 2020, soit une variation de -1,2 mois (arrondi à -1 mois).

Source : SRED/nBDS.

La maturité gymnasiale est le seul diplôme qui s'obtient en moyenne dans le délai théorique de formation (4,2 ans de durée effective après le secondaire I pour une durée théorique de 4 ans) (voir **D7.a**), cette durée étant très stable dans le temps. Le certificat de culture générale s'obtient en moyenne en 3,7 années après la sortie du secondaire I, cette durée étant en légère diminution ces dernières années (-2 mois entre 2019 et 2021). Celui-ci se préparant en 3 ans, l'écart à la durée théorique témoigne des parcours plus fréquemment ponctués de réorientations et de redoublements (après un passage par le Collège ou le Centre de formation professionnelle [CFP] Commerce par exemple).

Si l'on tient compte de la durée théorique de formation, les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP) connaissent proportionnellement l'un des écarts les plus grands entre la durée théorique (2 ans) et la durée effective depuis la sortie du secondaire I jusqu'à l'obtention du diplôme (4,8 ans en moyenne en 2021). La population qui obtient ce diplôme est en effet souvent concernée par des interruptions de formation après le secondaire I et des passages par des structures de transition. À noter que cette durée a connu un pic en 2020 avec (5,9 ans en moyenne) avant de retrouver, en 2021, à peu près le niveau de 2019. En 2020, 11% des personnes ayant obtenu une AFP avaient terminé le secondaire I depuis au moins 10 ans. Ce type de parcours était moins fréquent en 2019 (7% des titulaires d'une AFP) et l'est surtout en 2021 (1%).

CFC en école à plein temps : des parcours plus courts que pour un CFC dual

En ce qui concerne les certificats fédéraux de capacité (CFC), deux éléments apparaissent nettement à propos du mode d'apprentissage (en école à plein temps ou en voie duale) d'une part, et de la durée théorique pour préparer le CFC (3 ou 4 ans) d'autre part : (i) les parcours de formation jusqu'à l'obtention d'un CFC par la voie à plein temps sont plus courts que ceux menant au CFC dual, notamment parce que les premiers commencent plus directement après la scolarité obligatoire que les seconds ; (ii) l'écart à la durée théorique est plus important pour les CFC en 3 ans que pour les CFC en 4 ans (voir **D7.a**).

L'écart entre CFC en 3 ans et CFC en 4 ans s'explique en partie par l'offre de formation et par le public concerné. Dans certains domaines professionnels (*arts appliqués* et *technique*), les apprentissages en 4 ans sont proportionnellement plus nombreux et l'entrée en apprentissage s'y fait de manière un peu plus directe après le secondaire I. À l'inverse, dans les domaines de la *santé*, du *social*, des *services*, de *l'hôtellerie et restauration*, les apprentissages en 3 ans sont plus fréquents et les jeunes qui s'orientent vers ces domaines professionnels connaissent des parcours de formation plus souvent ponctués de passages par d'autres formations du secondaire II (p. ex. structure offrant des formations pré-qualifiantes ou ECG).

La durée plus longue constatée pour l'obtention du CFC dual comparativement au CFC plein temps tient également au fait qu'obtenir un CFC en deuxième certification est une situation plus fréquente chez les titulaires d'un CFC dual (qui détiennent déjà un autre titre dans 26% des cas) que chez celles et ceux qui ont suivi la voie plein temps (6% des cas). Par exemple, les titulaires d'un CFC dual dans le domaine de la *santé* et du *social* ou du *commerce* ont souvent obtenu au préalable un certificat ECG. Un certain nombre de titulaires du CFC dual ont également fait auparavant une AFP, celle-ci n'étant, en effet, pas toujours une finalité en soi, puisque l'insertion sur le marché du travail peut s'avérer difficile avec ce diplôme (voir fiche **H2. Accès au marché du travail**). Après avoir obtenu une AFP, des jeunes décident donc de compléter leur cursus avec un CFC, la plupart du temps en mode dual. Même s'ils ou elles peuvent en général entrer directement en 2^e année du CFC, ces personnes connaissent, de fait, des parcours de formation relativement longs avant l'obtention d'un CFC.

On constate, entre la volée diplômée en 2019 et celle de 2021, que les durées moyennes pour obtenir un CFC sont relativement stables, avec quelques évolutions mineures. On relève ainsi une légère baisse de la durée moyenne pour obtenir un CFC dual en 4 ans (-3 mois par rapport à 2019) ou un CFC plein temps en 4 ans (-2 mois). À l'inverse, on observe une légère hausse de la durée moyenne pour obtenir un CFC dual en 3 ans (+2 mois) et une stabilité de la durée moyenne pour le CFC plein temps en 3 ans.

Il faut néanmoins relever qu'à plus long terme, la durée nécessaire pour obtenir un CFC dual s'inscrit dans une tendance haussière observée depuis 2014 (environ 15 mois de plus que la durée théorique). On peut avancer l'hypothèse que cette augmentation du temps pour obtenir un CFC dual est peut-être liée au retour en formation – via notamment le dispositif CAP Formations – de jeunes ayant connu de nombreux écueils dans leur parcours et notamment des interruptions de formation.

Près de trois quarts des jeunes obtiennent leur titre secondaire II en prenant au maximum un an de plus que la durée théorique

Dans l'ensemble, en 2021, 52% des jeunes provenant du secondaire I obtiennent leur titre secondaire II dans un temps équivalent à la durée théorique, et 21% mettent une année de plus (voir **D7.b**). Toutefois, ces chiffres varient fortement en fonction du titre obtenu. Plus de 8 titulaires sur 10 (82%) d'une maturité gymnasiale l'ont obtenue en 4 ans. Les réorientations vers cette formation sont très rares (c'est plutôt l'inverse qui se produit), celle-ci étant la filière la plus exigeante scolairement. Les allongements de parcours sont alors quasi exclusivement dus à des redoublements en cours de formation : 17% des jeunes obtenant la maturité gymnasiale ont eu leur certificat en 5 ans, et 1% (soit une soixantaine de personnes sur l'ensemble du canton) en 6 ans. Ces parcours rallongés sont en diminution par rapport à la volée 2019 (respectivement 22% et 4%). À noter que les jeunes provenant de milieu favorisé obtiennent plus rapidement que les autres la maturité gymnasiale (86% en 4 ans vs 78% pour les jeunes de milieu modeste ou défavorisé).

Pour le certificat de culture générale, la situation est sensiblement différente. La moitié des titulaires l'obtiennent 3 ans après leur sortie du secondaire I (c'est le cas de 52% des filles vs 49% des garçons ; de 56% des jeunes de milieu favorisé vs 46% des jeunes de milieu modeste). Pour l'autre moitié des titulaires, les redoublements, les échecs aux examens (voir fiche **G3. Taux de réussite aux examens secondaire II**) ainsi que les jeunes qui intègrent l'ECG par son degré préparatoire,

contribuent dans une certaine mesure à l'allongement du temps nécessaire à l'obtention du certificat de culture générale. Ces résultats illustrent aussi la place particulière qu'occupe l'ECG dans le système de formation genevois (voir Mouad et Brüderlin, 2020) constituant en partie une solution de formation pour des jeunes ayant échoué dans la filière gymnasiale, en allongeant parfois leur parcours de formation. Notons que cette population poursuit plus fréquemment leurs études en maturité spécialisée et en HES que les élèves ayant commencé directement leur cursus à l'ECG.

Il faut toutefois relever que la proportion d'élèves ayant obtenu le certificat ECG dans la durée théorique (3 ans) est en nette augmentation depuis plusieurs années. Elle est passée de 36% en 2017 et 2018 à 45% en 2019, pour atteindre 51% en 2021 (soit une augmentation de 15 points). Plusieurs éléments peuvent expliquer cette hausse : comparativement à la volée diplômée en 2019, celles et ceux ayant obtenu un certificat de l'ECG en 2021 sont (i) plus nombreux à être entrés à l'ECG directement après le CO et (ii) plus nombreux à avoir bénéficié de passerelles directes entre le Collège et l'ECG. En parallèle, on constate moins de redoublements durant le cursus ECG, probablement en raison des dérogations accordées durant et après la période de fermeture physique des écoles (crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19), ainsi qu'un meilleur taux de réussite à l'examen en 2020 (ce qui entraîne moins de redoublements en 3^e année l'année suivante). La conjonction de tous ces éléments contribue probablement à expliquer la hausse de la part des certificats ECG obtenus 3 ans après la sortie du secondaire I. Il faudra néanmoins vérifier si cette tendance se confirme dans les années à venir.

D7.b Répartition selon la durée du parcours pour obtenir une certification⁽¹⁾ de niveau secondaire II, selon le diplôme, volée 2021

| Diplôme obtenu | Durée du parcours jusqu'à l'obtention du diplôme... ⁽²⁾ | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|--|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------------|
| | ...égale à la durée théorique | + 1 an | + 2 ans | + 3 ans | + 4 ans | + 5 ans | + 6 ans | + 7 ans | + 8 ans | + 9 ans | + 10 ans ou plus |
| Maturité gymnasiale | 82% | 17% | 1% | <0.5% | | | | | | | |
| Certificat de culture générale | 51% | 33% | 14% | 1% | | | | | | | |
| CFC dual en 4 ans | 21% | 22% | 8% | 5% | 13% | 9% | 8% | 3% | 3% | 4% | 4% |
| CFC plein temps en 4 ans | 58% | 25% | 11% | 2% | 1% | 1% | 1% | 1% | | 1% | |
| CFC dual en 3 ans | 9% | 9% | 9% | 12% | 13% | 13% | 12% | 8% | 5% | 3% | 8% |
| CFC plein temps en 3 ans | 38% | 33% | 17% | 6% | 3% | 1% | 1% | <0.5% | | <0.5% | 0.5% |
| AFP | 10% | 18% | 26% | 18% | 6% | 11% | 6% | 4% | | | 1% |
| Total | 52% | 21% | 8% | 4% | 4% | 3% | 3% | 2% | 1% | 1% | 2% |

N.B. Le périmètre des données ne prend en compte que les élèves qui sortent du secondaire I (public et privé). Les formations pour adultes (Collège, École de culture générale et CFC) ne sont pas prises en compte.

⁽¹⁾ Obtenue en première ou deuxième certification.

⁽²⁾ Durée s'écoulant entre la fin du secondaire I et l'obtention du diplôme.

Source : SRED/nBDS.

Une tendance à une entrée plus directe en formation professionnelle

Pour la volée 2021, 38% des titulaires d'un CFC plein temps en 3 ans l'ont obtenu dans le délai théorique (voir D7.b) contre 36% en 2019, soit une amélioration de 2 points de la part des parcours linéaires. Les titulaires d'un CFC s'obtenant théoriquement en 4 ans à plein temps en école (par exemple employé-e de commerce MP3+1, dessinateur-trice, informaticien-ne, horticulteur-trice) sont 58% à l'avoir obtenu dans ce délai, et 25% l'ont obtenu en 5 ans. À l'opposé, 9% seulement des titulaires d'un CFC s'obtenant théoriquement en 3 ans par la voie duale l'ont obtenu dans ce délai théorique. Relevons néanmoins que ce taux est passé de 6% en 2019 à 9% en 2021. Cette augmentation est probablement à mettre en lien avec la volonté de favoriser l'entrée directe en apprentissage après le CO (Go-Apprentissage, refonte des cours d'information et orientation scolaires et professionnelles [IOSP]). Notons aussi que dans le cas du CFC dual en 3 ans, la moitié des personnes concernées obtiennent leur CFC plus de 7 ans après leur sortie du secondaire I (soit 4 ans de plus que le délai théorique de 3 ans). Ces différences sont en grande partie dues aux raisons énoncées précédemment (entrée plus ou moins directe dans la formation certifiante après la scolarité obligatoire selon le type de CFC).

Allongement de certains parcours : une contrepartie inévitable pour certifier le plus grand nombre

En 2021, on constate, d'une manière générale, une augmentation de la linéarité des parcours entre le secondaire I et les titres du secondaire II. En effet, 52% des jeunes ont obtenu leur titre secondaire II dans la durée théorique en 2021. À titre de comparaison, ce taux était de 43% en 2017, 46% en 2019 et 47% en 2020.

Malgré l'augmentation des parcours linéaires, l'allongement de certains parcours de formation constitue toujours un défi organisationnel pour l'institution scolaire qui doit s'adapter aux parcours interrompus en prévoyant des passerelles, en définissant des conditions d'admission et d'équivalence, en assurant la perméabilité entre les différentes formations.

Pour les élèves, le défi porte sur le fait de devoir gérer le déroulement d'un parcours scolaire pouvant s'avérer compliqué en raison des exigences des filières et des difficultés qu'un certain nombre de jeunes rencontrent, et qui les mènent parfois à des formations éloignées de leurs aspirations initiales. Néanmoins, un système de formation souple qui accepte des parcours complexes limite probablement les risques de rupture. Il permet également des parcours de formation où l'essai

est toléré, avec la possibilité de construire des choix d'orientation sans renoncement préalable, et des espaces de requalification pour celles et ceux qui ont connu des difficultés majeures.

Certes, ces aménagements représentent un coût financier pour le système de formation. Les actions mises en place à plusieurs niveaux par le DIP pour lutter contre le décrochage scolaire, et – en amont – pour renforcer l'orientation scolaire et professionnelle (avec par exemple les dispositifs développés au niveau du CO tels que Go-Apprentissage ou la refonte des cours IOSP) visent à limiter les échecs en lien avec une mauvaise orientation.

L'allongement de certains parcours de formation est indissociable de l'objectif d'amener le plus grand nombre de jeunes à un diplôme. En effet, cela traduit le fait que des jeunes aux parcours scolaires difficiles ont pu réintégrer le système de formation et obtenir un diplôme. Laisser le moins de personnes possibles sans certification secondaire II représente ainsi également un investissement à moyen et long terme (moindres risques de chômage, moindre recours à l'aide sociale). En effet, en Suisse, les personnes sans qualification sont confrontées à un risque de chômage deux à trois fois plus important (voir Meyer, 2018) et sont également davantage exposées aux risques d'exclusion sanitaire et sociale (voir CSRE, 2014).

*Annick Evrard, Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)*

Pour en savoir plus

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP. http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Autres_publications/eos-sred_2014.pdf
- CDIP (2011). *Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. <http://www.edk.ch/dyn/23034.php>
- CSRE (2014). *L'éducation en Suisse. Rapport 2014*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED*, 65. <https://www.ge.ch/document/10101/telecharger>
- Hrizi, Y., Ducrey, F., Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle - Panorama de la formation professionnelle*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/19634/telecharger>
- Meyer, T. (2018). De l'école à l'âge adulte : parcours de formation et d'emploi en Suisse. *Social Change in Switzerland*, N° 13. Récupéré de : <https://www.socialchangeswitzerland.ch>
- Mouad, R. et Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/20988/telecharger>
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2015). „Berufsbildungsverläufe von Jugendlichen in Genf“. In K. Häfli, M. Neuenschwander und S. Schumann (Hrsg.), *Berufliche Passagen im Lebenslauf. Berufsbildungs- und Transitionsforschung in der Schweiz* (pp. 161-186). Stuttgart: Springer VS.

Pour comprendre ces résultats

Population concernée : les données concernent principalement la volée diplômée en 2021, mise en contexte avec les volées 2019 et 2020 (les données 2014, 2017 et 2018 étant disponibles dans le classeur Excel). Elles sont analysées de façon longitudinale par la reconstruction du parcours scolaire antérieur ayant conduit à l'obtention de chaque diplôme secondaire II.

Le périmètre des données ne prend en compte que les élèves qui sortent de l'enseignement secondaire I (public et privé). Les formations pour adultes (Collège, École de culture générale et CFC) ne sont pas prises en compte.

Durée moyenne effective : il s'agit de la durée s'écoulant entre la fin de l'école obligatoire et l'obtention du diplôme. Elle est calculée en années et dixièmes d'année : 4.3 ans équivalent à 4 ans et 4 mois (3/10^e d'année). Il ne s'agit donc pas de la durée qui s'est écoulée depuis l'entrée en première année de la formation ayant abouti au diplôme secondaire II.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>